

D - 13

- Q. Qu'est-ce que vous avez fait ?
- R. Le 19, j'ai téléphoné à la police pour demander qu'est-ce que je ferais. Ils ont dit d'attendre et je n'en ai pas entendu parler. Le lendemain, on était trois qui s'en venaient pour se rapporter à Longueuil, un à Longueuil et les autres ici. Quand j'ai venu pour partir, j'étais à parler à ma mère sur la galerie, j'avais tout mon équipement. Les prévôts sont arrivés et m'ont arrêté.
- Q. C'était le 21 ?
- R. Oui, à midi et demie.
- Q. Avez-vous communiqué avec les autorités militaires ?
- R. Oui, le Major Gray. Il est venu me voir et je lui ai demandé ce qu'il pourrait faire pour moi. Il a dit: "Rien", vu que c'était dans le civil et que j'étais condamné.
- Q. Quand la chicane a eu lieu, le 7 mai, étiez-vous avec d'autres militaires ?
- R. Oui, un garçon qui revenait de l'autre côté: Ovila Boucher.
- Q. Qu'est-ce que vous vouliez faire, après ça, quand vous étiez au restaurant ? Vouliez-vous continuer à travailler à votre ouvrage ?
- R. Non. C'était arrangé qu'on s'en revenait tous le lundi.
- Q. Qui, ça ?
- R. Renaud, de Longueuil, et d'autres. C'était arrangé.

- INTERROGE CONTRADICTIONNEMENT PAR LE
PROSECUTEUR : -

- Q. Vous vous êtes absenté le 29 avril ?
- R. Oui, monsieur.